



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Vendredi 1^{er} mars 2024

LES SITES OLYMPIQUES VOIENT LE JOUR A PARIS : LE POINT SUR LA CIRCULATION DES BUS

A cinq mois du début des Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris 2024 commence la mise en place des sites olympiques temporaires. Prévus pour se dérouler dans un cadre exceptionnel, sept sites olympiques seront en effet installés temporairement au pied des plus beaux monuments de la capitale. Focus sur les changements apportés à la circulation des transports durant cette première phase des Jeux.

Début de l'installation des sites olympiques et paralympiques

A compter du mois de mars, Paris 2024 commence l'installation des sites olympiques temporaires, prévus pour être en plein cœur de Paris, sur sept sites emblématiques de la capitale : Trocadéro, Tour Eiffel, Champ-de-Mars, Esplanade des Invalides, Pont Alexandre III, Place de la Concorde, Place de l'Hôtel de Ville.

[Paris 2024 a prévu une approche progressive pour la mise en place de ces sites temporaires](#), afin de minimiser les conséquences pour les riverains et les usagers des transports. Ce calendrier prévoit :

- En mars, l'installation des premières infrastructures occupant partiellement le Champ-de-Mars et la Place du Trocadéro.
- En avril, le montage des sites du Pont Alexandre III, du Grand Palais et de l'Esplanade des Invalides.
- En mai, la fermeture de la circulation sur l'avenue du Maréchal Gallieni (en face des Invalides), le Pont Alexandre III et le Cours la Reine.
- En juin, la fermeture de la Place de la Concorde, et le début du montage sur les quais bas entre les Ponts d'Austerlitz et d'Iéna

Par ailleurs, au cours du mois de juillet, des fermetures de ponts sont à prévoir pour la cérémonie d'ouverture. Ces sites seront progressivement désinstallés à la fin des Jeux, entre les mois d'août et octobre.

Des modifications apportées à la circulation des bus

Afin de faciliter l'installation de ces sites, [la préfecture de Police a mis en place des périmètres de sécurité, qui restreignent la circulation motorisée.](#)

En conséquence, Île-de-France Mobilités et la RATP modifient progressivement la circulation des bus pour garantir au mieux la continuité du service public des transports et maintenir le plus possible la desserte dans Paris. Les lignes impactées seront déviées, exploitées en deux tronçons ou limitées en fonction des événements prévus sur l'espace public (cérémonie d'ouverture, épreuves sur route).

Les déviations seront progressivement mises en place selon le calendrier suivant :

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Installation des sites de compétition des Jeux de Paris 2024 : quel impact sur les lignes de bus ?		
Période	Sites de compétition concernés	Lignes de bus concernées
Entre mars et avril 2024	Champs-de-Mars, Place du Trocadéro, Grand Palais et Esplanade des Invalides	
Entre mai et juin 2024	Place de la Concorde, Grand Palais, Place du Trocadéro, Champ-de-Mars	Lignes de jour : Lignes Noctilien :

Pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques, ce sont autour de 80 lignes qui seront impactées.

L'ensemble de ces informations seront disponibles pour les voyageurs sur les applications Ile-de-France Mobilités et Bonjour RATP.

Contacts presse Île-de-France Mobilités :

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – 01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05

Alexandre Bergalasse - alexandre.bergalasse@iledefrance-mobilites.fr - 01 82 53 81 20 - 06 99 76 07 26

Paul Parikhah - paul.parikhah@iledefrance-mobilites.fr - 01 87 05 21 09 - 07 60 10 93 88

Contacts presse RATP :

Agathe Nougué – agathe.nougue@ratp.fr – 06 61 91 08 40